



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE
ÉCOLE ANNE-HÉBERT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-Verbal

de la deuxième réunion du Conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert, tenue le lundi 23 octobre 2023, à 18 h 30.

Sont présents :

Madame Marine Sériès	Représentante des parents
Monsieur Georges-Émile Bourgault	Représentant des parents
Monsieur François Talbot	Représentant des parents
Madame Christine Lavallière	Représentante des parents
Monsieur Benoît Aimé	Représentant des parents

Madame Florence Duchesne-Laplante	Enseignante, spécialiste
Madame Julie Vallière	Enseignante, secteur régulier
Madame Linda Leroux	Enseignante, secteur chant choral
Madame Sophie Gingras	Responsable, service de garde

Monsieur Guillaume Larose	Membre de la communauté
Madame Anne-Claire Lanchon	Membre de l'OPP

Madame Josée Thiboutot	Directrice
Madame Isabelle Rioux	Directrice adjointe

1. Ouverture de la rencontre

1.1 Consignation des présences et vérification du quorum

Après vérification du quorum, monsieur Talbot déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'établissement, à 18h45.

2. Questions et commentaires du public

Le président explique l'aménagement de la salle afin de bien identifier les membres du public et les membres du conseil d'établissement.

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Christine Lavallière et APPUYÉ PAR monsieur Georges-Émile Bourgault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023

ATTENDU QUE, tel que le dispose la *Loi sur l'instruction publique*, à l'article 69, le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023 a été remis aux membres du conseil d'établissement dans le délai prescrit par la loi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophie Gingras et APPUYÉ PAR madame Marine Sériès que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

23/24 RR0212

23/24 RR0213

5. Suivi au procès-verbal du 25 septembre 2023

La direction n'a pas de suivi au procès-verbal.

DÉCISION

23/24 RR0214

6. Nomination d'un membre de la communauté

Monsieur Guillaume Larose des Projets Bourlamaque se présente. Il mentionne la bonne collaboration entre l'école et les Projets Bourlamaque.

Ayant manifesté son intérêt à agir à titre de membre de la communauté, EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges-Émile Bourgault et APPUYÉ PAR madame Sophie Gingras que monsieur Guillaume Larose soit élu comme membre de la communauté.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

23/24 RR0215

7. Approbation du budget du CÉ

Madame Marine Sériès présente la proposition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Benoit Aimé et APPUYÉ PAR madame Linda Leroux d'approuver le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

23/24 RR0216

8. Profil de compétences direction d'établissement

CONSIDRANT qu'en vertu de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert sur les critères de sélection de la direction d'école;

Les membres du conseil sont d'accord avec les critères de sélection de la direction d'école, mais souhaitent que la direction générale prenne en compte la complexité de l'école Anne-Hébert afin de choisir un candidat qui a de l'expérience en adaptation scolaire et dans la gestion d'un programme particulier, qui a des aptitudes pour créer un sentiment d'appartenance et pour assurer la cohésion entre les différents services.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Benoit Aimé et APPUYÉ PAR madame Marine Sériès d'approuver les critères de sélection de la direction d'école.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

INFORMATION

23/24 RR0217

9. Suivi du projet éducatif

La direction adjointe présente les modifications apportées au projet éducatif depuis la dernière rencontre, plus particulièrement la description de la clientèle du quartier. Plusieurs nouvelles familles venant de plus de 39 pays font maintenant partie de notre clientèle.

La direction adjointe décrit aussi l'environnement interne de l'école. Les différents services comme la Maîtrise des petits chanteurs de Québec, le service Jane H.-Dunn et le volet A-SANTION, la grande quantité de membres du personnel, les nombreux locaux, les activités parascolaires, etc.

La direction présente le document final aux membres du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges-Émile Bourgault et secondé par madame Florence Duchesne-Laplante d'adopter le nouveau projet éducatif.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

10. Suivi du dossier de la cour d'école

Le président mentionne qu'il n'y a toujours pas de plan de dessiné.

La direction a eu une rencontre la semaine dernière avec le régisseur du centre de services scolaire, monsieur Benjamin Dion et avec madame Marie-Andrée Huard de la compagnie Nvira. Madame Huard est à l'étape de la préparation initiale du plan. Lorsque celui-ci sera prêt, il sera présenté à l'école.

11. Suivi du dossier de la circulation aux abords de l'école

Le président écrira une lettre concernant le stationnement dans la cour d'école durant l'été.

Monsieur Benoit Aimé informe les membres que madame Anne-Julie Rhéaume a rencontré, madame Catherine Vallières-Roland qui est intéressée à connaître les résultats du sondage qui sera envoyé aux parents prochainement.

L'idée d'un feu de signalisation pour les cyclistes à l'intersection des rue Brown et chemin Ste-Foy a été envisagée comme solution par la Ville de Québec. Si cette solution est retenue, elle sera mise en place au printemps.

12. Information

12.1 De la personne représentante au comité de parents

Madame Christine Lavallière informe les membres que la première séance ordinaire s'est tenue la semaine dernière. Voici les points discutés :

- Rencontre avec madame Isabelle Mathieu, protectrice régionale de l'élève, qui a présenté la démarche et les échéanciers liés au traitement des plaintes.
- Présentation, par madame Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, de la version finale du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite), des 8 objectifs sur 18 qui touchent plus directement le primaire et présentation sommaire du plan de mise en œuvre qui y est lié. Notamment: Formation pour l'enseignement efficace de la TELUQ, implantation du modèle RAI (Réponse à l'intervention) et le partenariat avec la chaire *Synergia* de l'Université Laval.
- Le CCSEHDAA (Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) tiendra, le 6 décembre 2023, une rencontre où il sera question de la gestion des ressources humaines en adaptation scolaire. Il apparaît pertinent, dans le contexte de l'École Anne-Hébert, d'y assister.
- Suivi concernant la Loi 25: Monsieur Érick Parent, Secrétaire général et directeur de l'information et des communications, nous reviendra à la prochaine rencontre avec plus de détails sur les incidences de cette nouvelle loi.
- En lien avec nos réflexions sur la sécurité et la circulation aux abords de l'école, ils nous est possible, au besoin, de transmettre une résolution du CÉ au Comité consultatif du transport.

12.2 De la représentante de l'Organisme de participation de parents

Madame Anne-Claire Lanchon informe les membres que le bottin a été publié. Plusieurs autres projets sont en cours comme la photo scolaire, le corridor hanté au service de garde, les paniers de Noël, la corvée de l'automne, etc.

Il y a une très belle implication de parents au sein de l'OPP.

12.3 De la responsable du service de garde

Le service de garde s'en sort bien malgré le manque de personnel. Une belle équipe qui s'entraide.

12.4 Des représentants des organismes communautaires

Monsieur Guillaume Larose informe les membres qu'il y a maintenant une entente de confidentialité entre l'école et les Projets Bourlamaque. Cette entente permet d'aider plusieurs élèves et leurs parents.

Deux intervenants ayant travaillé cet été aux Projets Bourlamaque travaillent présentement à l'école.

12.5 De la direction

La direction n'a pas d'informations.

12.6 Du président du conseil d'établissement

Le président s'informe aux membres pour savoir s'ils ont apprécié la rencontre avec le conseil d'administration de la Maîtrise des petits chanteurs de Québec. Les membres ont apprécié.

13. Levée de l'assemblée

Le président annonce la levée de l'assemblée à 20h40.

François Talbot, président

Josée Thiboutot, directrice